

des Fouilles de la Direction de Liège, du Ministère de la Région wallonne, qui effectua des actions de sauvetages sporadiques dans la partie omalienne du site.

Un changement de politique dans l'exploitation de la carrière faisait peser une menace subite dans la zone romaine. M. Jean-Marc Léotard, archéologue provincial, chargea l'équipe d'intervention attachée à l'ASBL «Les Chercheurs de Wallonie» d'effectuer le sauvetage nécessaire.

Les structures romaines se situent juste à côté de la zone omalienne, sans superposition des deux ensembles. La nature du sous-sol et la configuration du relief expliquent sans doute cette différence de choix du lieu d'implantation.

Les vestiges omaliens sont situés sur le plateau, creusés dans une épaisse couche limoneuse qui jouxte une terrasse fossile de la Meuse. Cette terrasse affeste une importante déclivité nord-ouest/sud-est et est composée d'un cailloutis fluvialite surmonté d'un mince couche de terre arable. Elle a, par contre, été préférée à l'époque romaine. Sans doute, à cette époque, a-t-on opté pour un emplacement moins favorable plutôt que d'empiéter sur des terres plus cultivables.

Le site, actuellement en cours d'exploration, est fouillé en fonction des impératifs industriels. L'attention se porte donc sur le front de la carrière, les parties en retrait n'étant en principe pas menacées dans l'immédiat.

L'occupation se résume à une succession de structures, caves ou de plain-pied, sans liaison entre elles et disposées sans ordre perceptible à l'heure actuelle.

Quelques fosses et silos complètent l'ensemble. Au nombre de trois, les structures de plain-pied apparaissent très mal conservées. La faible épaisseur de la couche arable par dessus le cailloutis n'a vraisemblablement jamais permis le charriage profond, ce qui a préservé certains murs en légère élévation et d'importantes portions de sols. L'absence ou la faible profondeur des fondations a cependant provoqué la disparition de certaines parties édifiées. Les sols, réalisés par un mélange de chaux et de briques pilées reposaient sur un soubassement de pierres grossièrement disposées.

Quatre caves se répartissent sur l'ensemble de la zone explorée. Deux d'entre elles, de petites dimensions, possèdent un appareillage grossier fait de blocs de silex sommairement équarris et disposés à sec. Aucun indice ne permet d'en déterminer le mode d'accès.

Les deux autres caves, de dimensions supérieures, présentent un parement de blocs de tuffeau contre le blocage initial. Une rampe abrupte, appui probable d'un escalier en bois en déterminait l'accès. Elles présentent toutes deux, les traces d'un incendie violent.

Une seule phase de construction est actuellement attestée sur le site. Une réoccupation sporadique de l'emplacement transparait cependant du recusement de certains remplissages.

Un important matériel céramique et métallique provenant principalement des caves est actuellement en cours d'étude et de restauration. Il situe l'occupation dans le courant des II^e et III^e siècles. ■ 1996

